

Tribune à paraître dans le journal de juillet/août 2016

Cher(e)s habitant(e)s de Montivilliers,

A l'approche des grandes vacances que nous vous souhaitons les plus agréables, il est bon de rappeler que nous avons célébré en juin les 80 ans d'une des grandes conquêtes sociales de la Gauche : **les congés payés**. Ce droit a permis et permet à des millions de salarié(e)s de quitter leur quotidien pour aller s'ouvrir l'esprit, découvrir la France et/ou le monde ou tout simplement se détendre et se reposer. Il est aussi source de richesse pour notre pays qui demeure le plus visité du monde avec 85 millions de touristes par an. Élus locaux de gauche, nous défendons le progrès et le bien-être des travailleurs.

Chambardements dans nos écoles et dans les services

Ici à Montivilliers, le bien-être de certain(e)s qui travaillent quotidiennement au service de notre commune est sévèrement attaqué. C'est le cas, notamment, dans les écoles. Nous avons déjà vu **les parents, en colère, venir manifester au conseil municipal** pour contester le choix de cette majorité de faire payer les Temps d'Activités Pédagogiques aux familles. Cela leur avait été caché durant la campagne électorale.

Nous avons aussi dénoncé **la suppression de la commission plurielle pour les demandes de dérogation** ; l'Adjointe aux affaires scolaires estimant pouvoir se passer de l'avis des autres élus et des enseignants.

Depuis lors, les élus de droite ont décidé de **déplacer le personnel des écoles et les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles)** qui, parfois, sont présents dans nos écoles depuis plusieurs années. A ce titre, elles connaissent les lieux, les enseignants, les familles et les enfants, en particulier les plus petits qui voient en elles un repère et leur témoignent beaucoup d'affection. Sauf nouvelle décision, **la rotation du personnel communal sera rendue obligatoire** à compter de septembre prochain. Pour certaines, c'est un véritable déchirement qui a provoqué des arrêts de travail. Et le Maire de faire comme si la souffrance des salariées n'existait pas !

S'agissant de la réorganisation du travail dans les services, pensez-vous que le Comité Technique avec les représentants du personnel ait été associé aux discussions ? La réponse est évidemment « non ». **Tout ce qui constitue un espace de concertation est banni par la droite**, chacun s'en est rendu compte depuis 2014 !

Nous avons aussi appris que des directrices d'école n'avaient pas été ménagées, elles-non plus. Certaines assurent, en plus de leur mission, une tâche de surveillance de cantine le midi. Or voici que **le Maire a décidé, sans concertation préalable et de manière cavalière, de mettre un terme à ce contrat**. Les directrices connaissent bien les élèves, veillent au soin, à la sécurité, à la politesse des enfants lors du déjeuner. Elles sont une figure d'autorité qui est respectée. L'école est le lieu de l'apprentissage de la citoyenneté ; il est essentiel qu'une Mairie entretienne de bons rapports avec les professeurs. **Ce lien est abîmé** depuis deux ans. Une preuve supplémentaire : **le PEDT (projet éducatif territorial)** qui rassemblait tous les acteurs de la communauté éducative **est aujourd'hui déserté**. Triste, bien triste !

Plusieurs fois, nous avons déjà dénoncé **la confusion régnant dans la gestion du personnel**. Cela continue. Le service culturel s'est ému, en écrivant aux élus de la commission culturelle, que la publication de la brochure touristique recensant toutes les activités de l'été pouvait être remise en cause. Ce dépliant s'adresse aux Montivillonnais et aux potentiels touristes, toujours les bienvenus pour faire vivre le commerce local. Au lieu d'apprécier **le dévouement des agents** en faveur du dynamisme de notre ville et qui ont été des « lanceurs d'alerte », des sanctions seraient envisagées ! Monsieur le Maire, **nous vous demandons d'apaiser la situation**.

Échos du dernier conseil municipal

- C'est **un fait rarissime** mais notre groupe n'a pas voté le dernier compte rendu du conseil municipal. En effet, **nous avons saisi M. le Sous-Préfet** au motif d'un contrôle de légalité sur **des irrégularités susceptibles d'entacher la légalité d'une délibération** intitulée « *Régime indemnitaire des agents de catégorie B – Modification des critères d'attribution* ». Pour mémoire, **nous avons contesté la décision de recruter une fonctionnaire avec une prime de 500 euros mensuels** et ce, en contradiction avec le principe d'égalité de traitement dans la fonction publique. Pourquoi créer ainsi des disparités ?

- Nous avons approuvé la délibération concernant les **travaux envisagés du côté des Hallettes**. C'est un projet destiné à **développer l'attractivité du centre-ville**. Il figurait dans notre programme électoral donc il était cohérent de voter pour.

- En fin de séance, nous avons évoqué **l'incroyable record mondial remporté par Patrick MALANDAIN** qui a effectué le tour de France en courant 100 kms par jour et pendant 100 jours. Nous avons déploré que la ville de Montivilliers n'ait pas apporté le moindre soutien à cet évènement. On se rappelle que des crédits avaient été trouvés pour la Transat Jacques Vabre ! Cette performance sportive et humaine a eu **un énorme retentissement médiatique**. Vraiment quel dommage que la Ville de Montivilliers n'ait pas su être au rendez-vous et à la hauteur de l'exploit !

Nos coups de cœur :

Nous voudrions terminer cette tribune avec quelques moments forts que nous avons appréciés :

- L'exposition à la Mairie du Havre des **créations en arts plastiques** réalisées par les écoles primaires, notamment de Montivilliers. Bravo aux enfants et à leurs professeurs.
- La **montée en Nationale 3 de l'équipe de l'ALM Basket** après de belles prestations cette année en Excellence Région. Félicitations aux joueurs, entraîneurs et dirigeants.
- Le Grand **Prix Cycliste « Souvenir Max Louvel »** organisé par l'Association Cycliste de Montivilliers avec 17 clubs engagés pour cette 89ème édition
- Le 1^{er} Open National B grâce à l'engagement du MTT (**Montivilliers Tennis de Table**)
- Le Championnat régional individuel à l'épée organisé par **Montivilliers Escrime**
- Le championnat international d'obéissance au Hameau de Rébultot grâce à l'**Association Canine de Montivilliers**
- L'exposition de **patchworks au centre social Amisc**. En signe de solidarité, le groupe Ami'patch a cousu des coussins pour des femmes opérées du cancer du sein.

A très bientôt,

Pour nous contacter : agiresemblepourmontivilliers@gmail.com ou 06 01 31 40 84

Les élus municipaux de l'Opposition :

**Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Pascal DUMESNIL
Nada AFIOUNI – Fabienne MALANDAIN – Nordine HASSINI**

06 01 31 40 84

www.agiresemblepourmontivilliers.fr

nous contacter

Mairie - Boîte Postale 48 - Place François Mitterrand - 76290 MONTIVILLIERS

agiresemblepourmontivilliers@gmail.com

